



CSA du 06 février 2023

Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré

Déclaration de l'UNSA Education du Tarn

Madame la Directrice Académique, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré. Nous siégeons à cette occasion dans une nouvelle instance issue de la Loi sur la Transformation sur la Fonction Publique en espérant que celle-ci reste un lieu de dialogue social constructif.

Nous vous remercions pour la transmission des documents de travail nous ayant permis de préparer cette instance.

Nationalement, le contexte est très tendu, les difficultés de recrutement et d'attractivité sont réelles, le gouvernement sourd à ce que la majorité du pays exprime. Nous regrettons donc bien évidemment que le celui-ci n'ait pas profité cette année de la baisse des effectifs pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves en ne supprimant pas de poste. Nous regrettons aussi que la politique actuelle favorise le privé depuis quelques années (scolarisation dès 3 ans, rapport de la cour des comptes du 24/01/23 sur la privatisation des établissements du 2<sup>nd</sup> degré, tout cela mis en évidence aussi par la publication des IPS). Cette même cour des comptes, dans un rapport du 01/02/23, arrive malgré tout à mettre en évidence la dégradation du métier d'enseignant. Mais on continue à supprimer des postes et maintenir un taux d'encadrement parmi les plus importants en Europe.

Concernant la carte scolaire, à chaque année sa contrainte supplémentaire, contrainte ingérable mais qu'il faut pourtant prendre en compte pour réaliser l'impossible et faire que les conditions d'enseignement soient les meilleures ou selon le cas, les moins pires possibles.

Cette année, comment parvenir à ouvrir des classes dans certains secteurs en tension, d'autres classes pour répondre à l'obligation d'un effectif de 24 en GS-CP-CE1, tout en maintenant le nombre de classes dans les autres écoles ? Comment atteindre cet objectif si l'on ajoute à l'équation l'organisation de l'occitan ou la fuite des élèves de 2 ans vers le privé parce qu'ils ne pourront plus être accueillis à l'école publique du fait d'une fermeture ? Que dire de l'état de l'inclusion scolaire, de la surcharge de travail, de différenciation, de fatigue et d'attention pour les enseignants qui accueillent ces élèves de façon exponentielle depuis quelque temps ? Que penser aussi du traitement des carrières des AESH, personnels qui mériteraient d'être mieux considérés ?

Nous ne pouvons nous résigner à cela. C'est pourtant une baisse de 9 postes qui est prévue sur le département. A cela s'ajoute aussi l'injonction du max 24, ce qui ne pourra être réalisé sans que cela se fasse au détriment de l'amélioration des conditions d'enseignement et de remplacement.

Nous nous interrogeons aussi sur l'effet yoyo induit par cette nécessité du max 24. Selon les cohortes, des classes vont ouvrir cette année pour fermer dans un an, d'autres vont fermer cette année pour rouvrir l'an prochain, au gré des cohortes concernées. Ceci aura à la fois des conséquences RH dont il faudra tenir compte, et des contraintes supplémentaires pour les maires qui mettront des moyens pour une seule année scolaire.

Concernant les directions, nous notons que la décision pluri-annuelle d'augmentation du régime des décharges entreprise l'an passé entre en pause cette année.

A l'inverse, au vu de la carte scolaire, un nombre important de directrices ou directeurs perdront de la décharge.

Nous avons bien noté également, et nous le regrettons, qu'il faudra attendre un an encore avant de retrouver une équité académique quant à l'éducation prioritaire. Plusieurs écoles tarnaises non classées en éducation prioritaire, sont, dans le classement des IPS publié par le Ministère, plus défavorisées que la plupart des écoles REP+ toulousaines. On retrouve certaines de ces écoles parmi les plus défavorisées quant au revenu médian visible sur le portail APAE des écoles. Certaines devraient depuis des années être classées en REP+, d'autres en REP. A titre d'exemple, parmi les 33 écoles où les revenus des familles sont les plus faibles de l'Académie, 9 sont hors éducation prioritaire. Sur ces 9 écoles, 6 sont tarnaises, dont la plus « pauvre ». Cette exception tarnaise devient insupportable et nous espérons que tout sera mis en œuvre par le Ministère avec l'appui de la DSDEN du Tarn dans les semaines qui viennent pour corriger cette hérésie. Nous y contribuerons.

Dans le Tarn, la recherche de l'équilibre a été faite, notamment par le choix du maintien des moyens en QPV, et cela en considérant tous les freins offerts avec une bonté non dissimulée par le Ministère. Nous souhaitons donc affirmer que nous sommes compatissants avec les services quant à la difficulté du travail qui leur est demandé.

Nous profiterons des débats de cette instance pour porter une attention particulière aux situations tendues qui mériteraient une autre décision. En effet, si la fermeture a pour conséquence une fuite vers le privé, une remise en cause importante d'un fonctionnement mis en place en partenariat avec le médico-social, une remise en cause de l'accueil d'EFIV, d'élèves UPE2A ou des dégradations des conditions d'accueil en cycles 1 et 3, cela ne va pas dans le bon sens selon nous.

Madame la Directrice Académique, nous vous remercions de votre écoute.